Vendin-le-Vieil (62) : Salah Abdeslam pris avec une clé USB illicite, le djihadiste du 13-Novembre de nouveau dans le viseur de la DGSI

05/11/2025 à 22h45



06/11/2025

« Qu'Allah nous éloigne de l'enfer » : Maëva B., compagne de Salah Abdeslam placée en GAV ; elle est soupçonnée d'avoir livré au djihadiste une clé USB contenant de la propagande. Le couple a entamé une correspondance il y a huit ans.

05/11/2025

Condamné à la perpétuité incompressible pour sa participation aux attentats du 13 novembre 2015, Salah Abdeslam a été placé

en garde à vue au centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais). Selon le Parquet national antiterroriste, il est visé par une enquête préliminaire ouverte le 17 janvier pour « recel d'objet illicite à détenu ». L'ancien terroriste, isolé depuis 2024, aurait utilisé « une clé USB de façon illicite sur un ordinateur », selon *La Voix du Nord*.

Les enquêteurs de la SDAT et de la DGSI cherchent à comprendre le contenu de cette clé qui aurait attiré l'attention de l'administration pénitentiaire. Celle-ci justifiait déjà son maintien à l'isolement en mars dernier, rappelant qu'Abdeslam avait « enfreint les règles de sécurité liées à l'usage des appareils électroniques ». Le détenu, transféré en 2024 de la Belgique à Réau avant d'être déplacé à Vendin-le-Vieil, continue donc de poser des problèmes de sécurité interne malgré un régime carcéral exceptionnellement strict.

Certains agents pénitentiaires décrivent une surveillance « à flux tendu » autour du seul survivant des commandos du 13-Novembre. Dix ans après les attaques, l'affaire relance la question de la capacité de l'État à contenir durablement les détenus les plus dangereux, même sous isolement total.

Le Parisien